

Identification du module

- Groupes ciblés: Contremaître en chauffage, contremaître sanitaire, contremaître en ferblanterie, chef de chantier polybat (polyconstructeur / polyconstructrice CFC avec formation professionnelle supérieure correspondante) ou profil de compétences équivalent
- Temps indicatif: Pour une étude judicieuse au plan méthodologique et didactique, nous recommandons aux prestataires de prévoir env. 48 heures (~ 64 leçons de 45 min).

1. Compétences

La réussite du module signifie que vous savez établir les justificatifs correspondants et interpréter correctement vos résultats. En outre, vous établissez les demandes d'aides nécessaires.

2. Thèmes / Objectifs évaluateurs

Thème: 1. Energie thermique dans le bâtiment

- Objectifs évaluateurs: 1.1 Vous établissez le justificatif pour „l'énergie thermique dans le bâtiment“ (C3).
1.2 Vous interprétez les résultats (C4).

Thème: 2. Certificat énergétique des bâtiments

- Objectifs évaluateurs: 2.1 Vous établissez des certificats énergétiques des bâtiments (C3).
2.2 Vous interprétez les résultats (C4).

Thème: 3. Demandes d'aides

- Objectifs évaluateurs: 3.1 Vous mentionnez les organes compétents et les exigences (C2).
3.2 Vous présentez les avantages fiscaux (C2).
3.3 Vous établissez des demandes d'aide (C3).

Thème: 4. Remise du justificatif de protection thermique des bâtiments

- Objectifs évaluateurs: 4.1 Vous décrivez les organismes compétents et leurs exigences (C2).
4.2 Vous établissez les dossiers et les justificatifs (C3).
4.3 Vous interprétez les résultats (C4).
4.4 Vous expliquez le label Minergie (C2).

3. Examen de module / Moyens auxiliaires

Le module se termine par un examen écrit de 180 minutes.
Tous les documents écrits sont admis comme moyens auxiliaires.

4. Validité du certificat de module

Le certificat de module est valable 5 ans.